

Chronique criminologique

Xavier RAUFER

« Sécurité Globale » -
Hiver 2018

Quand assez d'informations intéressantes paraîtront, nous les publierons en chronique des nouvelles et événements criminologiques : controverses révélatrices, données scientifiques, alertes inquiétantes, annonces problématiques, etc. Voici notre première chronique.

du Directeur des affaires criminelles et des grâces, Jacques Guerry de Champneuf ; l'auteur du «compte général» étant Jacques Arondeau, responsable de la statistique judiciaire.

125

• Les débuts (mondiaux) de la statistique criminelle¹

La première statistique criminelle en France (et sans doute, dans le monde) remonte à 1827, sous Charles X, le Premier ministre étant Joseph de Villèle (1821-1828) et le ministre de l'Intérieur (mêmes dates), Jacques-Joseph Corbière.

Ce premier volume statistique paraît comme «Compte général de l'administration de la justice criminelle pour 1827», sous l'autorité

Pour la première fois en Europe, une étude couvre toutes les juridictions pénales du pays partant d'une collecte statistique uniformisée à l'échelle nationale. A cette fin, une circulaire adressée aux procureurs généraux en janvier 1826 les prie de fournir des tableaux portant sur les trois niveaux de juridictions : Cours d'Assises, Tribunaux correctionnels et Tribunaux de simple police. Tout convergeant au bureau des statistiques de la Chancellerie.

Dans ces années-là, la mode est à la statistique : en 1830, dans le journal *La Mode* (29/05/1830), H. de Balzac écrit un article (un peu agacé) intitulé «de la mode en littérature» ; on y lit ceci : «*Le moindre cacographie est membre d'une société savante, et ceux qui ne savent rien ou ne peuvent pas écrire comptent les fontaines de Paris ou examinent les couleurs des numéros que le*

préfet impose aux maisons, et se prétendent occupés de statistiques ; car la statistique est devenue à la mode et c'est une position que de statistiquer».

Laudateur, le médecin et criminologue Alexandre Lacassagne écrit, lui, en 1905 (cf. note 1) *«Depuis 1925, le compte-rendu de la justice criminelle fournit des chiffres annuels absolument incomparables. Une mine où psychologues, sociologues et médecins peuvent chercher des informations précises sur le niveau moral du pays. Tous les autres pays ont depuis imité la France (...) Il est du plus haut intérêt de suivre les mouvements de la criminalité, de rechercher ses origines, ses causes, ses rapports avec les progrès de la civilisation, ses transformations - de vérifier en un mot si les principes nouvellement introduits dans la législation exercent une heureuse influence sur la moralité publique».*

Depuis lors, la Chancellerie a fourni sans discontinuer une chronique statistique annuelle - la plus ancienne d'Europe donc sans doute, du monde.

• Alertes criminologiques²

• **Piratage de l'ADN** - comme voici trente ans les premiers pirates informatiques, de souvent juvéniles «bio-hackers» opérant depuis le cadre (légal) de l'ingénierie génétique, ont entrepris de modifier, cloner ou synthétiser, de l'ADN. Ce, pour se l'injecter et entreprendre ainsi - sans succès connu à ce jour - de s'auto-«améliorer» ; ou encore pour jouer les virologistes amateurs et bricoler des «bio-armes» : nouvelles variétés

de variole... bacilles du charbon (anthrax) résistants aux médicaments, etc.

Cette sorte de «course aux armements» défis, compétition - est fort peu contrôlée à présent. Ce qui est fâcheux, certains de ces «jouets», efficacement modifiés et répandus dans la nature, pouvant ravager un continent et provoquer 30 millions de morts.

• **Alerte récente de la faculté de médecine de l'Université Harvard** : on trouve désormais en vente aux Etats-Unis, moins de 300 dollars, des trousseaux (*Krispr Kits*), permettant de détecter par l'ADN des maladies héréditaires (fibrose kystique, dystrophie musculaire, etc.). Or ces «kits», permettent aussi de manipuler du génome humain, d'altérer (ou «corriger») l'ADN du sang (cellules-souches) d'un individu, qui peut donc disparaître des bases documentaires ADN et échapper aux enquêtes de police.

• **Morphine de synthèse par brassage high-tech** - d'usage, l'héroïne se produit par raffinage chimique de l'opium (sève) du pavot, en morphine puis héroïne. (Ou bien par voie chimique sans base végétale : Fentanyl, etc.). Or d'ici peu, on pourra produire de l'héroïne pure à bas prix, partant de levures génétiquement modifiées - biologie de synthèse permettant d'obtenir de l'héroïne à partir de *sucre*. La dernière étape du processus permettant de «brasser» de la morphine - comme de la bière - a été publiée en mai 2015 dans la revue *Nature Chemical Biology* - étude fascinant sans doute plus les cartels de la drogue que l'industrie pharmaceutique. D'où l'importance de mettre sous clé ces souches de levure génétiquement modifiée, pour interdire leur usage criminel.

• **Criminologie et sciences (humaines, de la nature)**³

• **Génétique 1** - L'étude des marqueurs génétiques permettra-t-elle un jour de détecter les criminels ? Plus modestement, de mieux comprendre la violence et ses origines ? La recherche en neurosciences établit le caractère plutôt mineur de l'influence de la génétique sur les troubles psychiatriques, rendant peu convaincante (pour l'instant) une explication génétique des comportements criminels (ou pas). Les gènes peuvent altérer les fonctions du cerveau et déclencher des comportements liés à l'anxiété - il pourrait en aller de même pour la violence. Mais bien sûr *influencer* un comportement n'est pas le *déterminer*.

• **Génétique 2** - Des scanners du cerveau pourraient révéler des modèles d'activité aidant à déterminer si un individu a commis certains actes (crimes) par étourderie ou en connaissance de cause. Ainsi, dans le futur, si la recherche progresse au point qu'on puisse «lire» (déchiffrer) l'activité cérébrale, des scans du cerveau pourraient-ils être utilisés comme preuve par la justice. Selon les *Proceedings of the (US) National Academy of Sciences*, l'état mental d'un individu commettant un crime pourrait-il avoir des implications judiciaires majeures car impactant sa responsabilité. Exemple : la «mule» savait-elle ou non que sa valise contenait des stupéfiants ? Selon l'étude de neurologues sur 40 cobayes, l'activité cérébrale des sujets diffère significativement, selon qu'ils savent ou pas. Si le cobaye sait, le «Cortex insulaire antérieur» du cerveau est bien plus actif. Mais d'importantes recherches sont encore à effectuer, pour qu'on décode comment le cerveau discrimine entre légal/illégal, avec intention/sans intention

(par exemple, écraser quelqu'un en voiture) et licite/illicite. Reste aussi la difficulté de retrouver l'état mental antérieur du sujet, au moment de l'infraction.

• **Recherches psychologiques 1** - Des criminologues de Penn State University (Pennsylvanie, Etats-Unis) voulant comparer les évolutions criminelles dans la jeunesse de leur pays et celle de Taiwan, hors facteurs biologiques/neurologiques, ont compilé les données et statistiques du Taiwan criminal investigation bureau (Police administration agency) et du FBI (Uniform crime report) y cherchant les facteurs criminels pour les crimes violents (vols à main armée, vols violents) et les crimes non-violents (vol, fraude). Leur conclusion :

- Dans la culture américaine individualiste, l'implication dans l'illicite advient dans l'adolescence (15-20 ans) et diminue ensuite.
- Dans la culture asiatique collective, il y a peu de séparation entre générations. A Taiwan, où les jeunes sont surveillés jusqu'après 18 ans, l'activité illicite culmine entre 25 et 35 ans.

• **Recherches psychologiques 2** - D'après une étude suédoise, la capacité temporelle à différer ou non ses attentes (en anglais : *time discounting*) serait un marqueur, un élément prédictif, de la disposition à l'illicite - plus d'ailleurs dans le registre infraction d'acquisition qu'infraction violente. A Stockholm en 1966, une cohorte de 13 606 élèves de 13 ans est choisie ; issus de toutes les couches sociales (école publique), avec dossier administratif et pénal complet sur chacun d'entre eux. En 1966, tous se voient demander : préférez-vous 100 Kroner aujourd'hui, ou 1 500 Kroner dans cinq ans ? Les élèves sont suivis jusqu'à 18 ans d'abord, jusqu'à 31 ans

ensuite. Enfin, le travail de compilation et d'analyse commence. Résultat : en moyenne, les élèves ayant répondu «1 500 Kroner dans cinq ans», ont 33% de condamnations pénales en moins. Conclusion (renforçant d'antérieures observations empiriques), utile pour déceler les élèves à risque : l'acte illicite tend à être associé à un horizon temporel court.

• **Stupéfiants et cerveau humain** (homme, femme) Selon la Faculté de médecine de l'Etat du Colorado, n'en déplaise aux fans de la «fluidité de genre», les stupéfiants *stimulants* provoquent des effets fort divers sur les cerveaux des hommes et des femmes, les deux sexes ne réagissant différemment à ces drogues. Selon le sexe en effet, la cocaïne et les amphétamines affectent ainsi les deux sexes : «Ayant soumis leurs cobayes à une batterie de tests dont un IRM, les chercheurs ont observé que les femmes ex-droguées voyaient leur matière grise significativement diminuer après 13,5 mois d'abstinence, changement absent chez les hommes ex-drogués comme chez les individus des deux sexes du groupe de contrôle. Diminution de la matière grise corrélée (là encore chez les seules femmes) à de plus grands taux d'impulsivité et de goût pour la prise de risque - éléments dépendant bien sûr de la gravité de la dépendance et de la «dureté» de la drogue utilisée».

tout en 2030. 110 Braquages de banque en Suède en 2010, 11 en 2017. Société sans *cash* égale société sans crime ? Pas vraiment : on constate une augmentation des braquages de camions contenant des biens de valeur, produits de luxe, etc. Et le taux de victimation des Suédois (pour des atteintes aux personnes) est à 15%, un plus haut historique. Augmentent aussi les fraudes et pratiques de marché noir, surtout sur le *Dark Web*. Conclusion de psychologues locaux : «plus on abandonne les espèces, plus le citoyen moyen est prêt à tricher ou voler» - classique processus de dés-inhibition.

• **Italie - Des logiciels comptables contre la mafia** - Détecter les entreprises sous contrôle mafieux n'est pas simple, du fait de l'Omerta. D'autant que pour «passer sous le radar», les bonnes vieilles enveloppes d'espèces du racket (*pizzo*) ont laissé place à de faux dons charitables, à l'utilisation de fournisseurs mafieux, etc. Or désormais, deux logiciels visent à détecter les extorsions et le blanchiment en radiographiant les livres de comptes, pour y trouver la trace de mouvements d'argent étranges, de trafics d'êtres humains, de circulation d'armes et de drogue, etc. L'idée étant que des symptômes multiples, fréquents et durables égalent anguille sous roche.

Ainsi, quand une entreprise ne demande jamais de prêt ou d'avance à sa banque, quand ses administrateurs sentent trop l'homme de paille, quand les feuilles de paie, factures et transferts de fonds ou d'hommes entre divers départements d'une entreprise sont anormaux ; ce, d'abord dans les secteurs chéris des mafieux : construction, commerce de détail propreté, restauration, transports... quand les liquidités y sont trop abondantes, le logiciel alerte et

• **Criminologie : orientations, bonnes & problématiques**⁴

• **Suède - Supprimer les espèces du commerce** - Selon la Banque centrale de Suède, dès 2016, les espèces représentent moins de 2% du total des paiements. Dans le pays, il n'y aurait plus de liquide du

un contrôle policier approfondi est lancé. Ces logiciels malins se fondent sur l'analyse approfondie des quelque 500 entreprises mafieuses déjà saisies par la justice, ces vingt dernières années.

- **Etats-Unis - Supprimer la case « passé criminel » des fiches d'emploi** - «Ban the box !», c'est supprimer des formulaires d'emploi en ligne la case à cocher si l'on a un casier judiciaire, un passé criminel. Ce, au nom de la lutte anti-discriminations, cette case étant d'usage remplie par de jeunes Noirs. Là encore, l'enfer est pavé de bonnes intentions : comme parmi les 30% de trente-annaires noirs non diplômés (dans le total des chômeurs), 70% ont déjà été condamnés et détenus, l'absence de case «passé criminel» pousse en masse les potentiels employeurs à délaisser la catégorie entière, d'où un chômage plus massif encore chez les trente-annaires noirs au passé cependant impeccable.

- **Un délire américain oublié : la précédente crise à la #MeToo** - Parfois les Etats-Unis partent en vrille. Un délire collectif les prend - sorcières de Salem, fanatisme de la *temperance* devenue prohibition, Maccarthisme - dans un pays d'où le communisme était quasi-absent, etc. Moins connue, mais dramatique - et ignorée ou oubliée en Europe, la crise de la «restauration des mémoires de viols», ancêtre oublié du présent #MeToo.

Dans cette crise, les inquisiteurs sont des gourous psychiatres ou analystes, exerçant une emprise totale sur une clientèle surtout féminine ; clientes dépendantes de psy à l'imposante figure paternelle - quand elles ne sont pas éprises d'eux. Ces patientes crédules, malléables et mal dans leur peau se plaignent à leur psy de toute sorte de symptômes : «peur du noir»... maux

de tête... crises d'angoisse... culpabilité... faible «estime de soi»... plus, dépressions et malaises divers. Pour les psy, ces symptômes ont une unique origine : le refoulement au fin fond de la psyché de souvenirs de trauma infantiles graves - viols voire «messes noires», «cérémonies sataniques» ou «possession démoniaque».

Freudisme de pacotille : plus la patiente nie et dément - plus cela prouve la répression ! Là est l'explication de tout le reste. Que faire ? retrouver les souvenirs réprimés et ainsi récupérer son équilibre et sa santé mentale. Le psy l'affirme : la *Recovered Memory Therapy* est la seule possible. Pour maintes patientes, c'est une révélation : tout s'explique ! divorces... échecs... Rien n'est de leur faute ! Irréparable blessure dans l'enfance, vie chaotique ensuite... Ces « survivantes » acquièrent ainsi l'enivrant statut de victime, attirent l'intérêt, on leur porte attention. Vie «sans qualité» avant mais ensuite : l'adrénaline, le mystère, le drame - l'excitation. La machine est lancée. Une première starlette en mal de projecteurs exhibe «son» viol infantile... un premier livre à succès *The courage to heal...* Une cause néo-féministe est née. Attisés par les médias, les cas se multiplient aux Etats-Unis - par centaines puis par milliers. Des femmes assiègent les psy pour qu'on restaure leurs souvenirs enfouis. Des collections de *Recovery Self-Help books* expliquant comment retrouver, sur le pouce, des souvenirs d'inceste et de viols infantiles se vendent comme de petits pains ; des groupes de « survivantes » type «alcooliques anonymes» prolifèrent.

Les drames s'enchaînent : Eileen F. «retrouve» dans ses souvenirs (réprimés 20 ans durant) l'assassinat par son propre père d'une enfant, 21 ans auparavant...

George F., père sans reproche prend vingt ans de prison à l'été 1990, sur l'unique base de «souvenirs récupérés» sans nulle preuve additive. D'autres « survivantes » accusent leur père de viol, un quart de siècle plus tard ; lors de procès très médiatisés, des filles demandent des millions de dollars à leurs parents pour maltraitance enfantine - trente ans après. Le tourbillon s'intensifie : plus le public absorbe ces histoires et images - plus la contagion mentale lui en fait ressentir les symptômes. Avec à la clé : paniques de culpabilité par association... tentatives de suicide... divorces... familles déchirées... Les gourous expliquent : ça va toujours plus mal avant d'aller mieux.

Salem, toujours. Les héroïques psychiatres américains (des deux sexes) osant dénoncer ce mythe sont boycottés par leurs confrères, dénoncés comme «ennemis des femmes», accusés de maltraiter leurs propres enfants, virés de leur université ou hôpital après confiscation de leurs archives et documents - interdits, même, de publier ou de révéler les résultats de leurs recherches.

Or lentement, péniblement, la réalité émerge : quasi-toujours, on a affaire à des lavages de cerveau - la psychiatrie sérieuse dit «implantation iatrogénique» de traumatismes imaginaires, en anglais *memory editing*. A la fin, les Britanniques, anglo-saxons plus raisonnables, créent la *British False Memory Society* qui publie un ouvrage ravageur *Miscarriage of Memory* (Quand la mémoire avorte). Aux Etats-Unis, le soufflé retombe. La mode passe. Les médias, le public, ont la tête ailleurs, parlent d'autre chose. Les prisonniers sont libérés avec excuses. Morale de l'intention ! Nous pensons bien faire... En attendant un prochain délire.

130

• Criminologie : sottises & bobards⁵

• **La misère sociale provoque le crime : ah bon ?** - livre rempli de faits et de données, à lire en anglais *The rise and fall of violent crime in America*, Barry Latzer, Encounter Books, 2016. Il montre l'ineptie de la «culture de l'excuse» pour laquelle, aux Etats-Unis notamment, la misère sociale génère le crime. Ainsi, pendant la grande dépression de la décennie 1930 et au-delà, 68% de la population vit sous le seuil de pauvreté d'alors. La famine ravage une Amérique où l'on meurt de faim dans la rue. Or selon les lieux, la criminalité violente y stagne ou baisse. Même les violences intra-communautaires des «ghettos», criminalité «entre soi», règlements de comptes, etc. sont en baisse.

Etats-Unis, période de récession parfois violente :

- décennie 1890) *net déclin de*
- décennie 1930) *la criminalité*
- années 2007-2009) *violente*

Etats-Unis, période de forte expansion :

- décennie 1920) *explosion*
- décennie 1960) *criminelle*

Autre exemple, les Haïtiens à Miami dans la décennie 1980 : ils sont Noirs (ce qui est rarement optimal aux Etats-Unis...), clandestins, ont un lourd passé d'exploitation et d'esclavage ; d'usage illettrés-francophones, ils parlent peu l'anglais ; bref, ils sont misérables et rejetés. Or dans la décennie 80 et ensuite, le taux de criminalité des Haïtiens est bien plus faible que celui des

Noirs américains intégrés, anglophones et gagnant largement mieux leur vie.

• **La misère sociale génère le terrorisme : ah bon ? (2)** - En juin 2003, le Norwegian Institute of International Affairs organise une conférence d'experts sur les causes premières du terrorisme. Ce colloque, et d'autres dans la même décennie, ont conclu à l'absence de causalité - même de lien - entre misère et terreur. Morceaux choisis :

(Karin von Hippel, 2002) «Entre terrorisme et pauvreté, le bon sens semblerait indiquer une corrélation directe... or tous les éléments probants rassemblés à ce jour infirment ce jugement. Pire : ces preuves vont dans le sens contraire».

(Alan Krueger, 2003) «Le lien entre pauvreté et terrorisme est aussi faible qu'indirect. A titre individuel, les terroristes ne viennent d'usage pas de milieux pauvres. A l'inverse, ils sont en général mieux éduqués et plus à l'aise que leurs contemporains. Les niveaux de terrorisme ne sont pas très hauts dans les pays les plus pauvres ; à l'inverse, les pays se développant normalement et connaissant de vives phases de modernisation fournissent au terrorisme un nombre élevé de recrues».

(New York review of Books, 2016) «Par malchance pour cette idée politiquement séduisante, que la pauvreté soit la racine du terrorisme n'a jamais été concrètement prouvé. Après le 11 septembre (2001), nombre d'études systématiques par des sociologues n'ont pas établi de lien entre pauvreté et propension de jeunes gens à devenir terroristes. Ces chercheurs ont trouvé que les terroristes et leurs partisans vivaient d'usage bien au dessus du seuil de

pauvreté et disposaient d'une éducation secondaire ou supérieure».

• **Arrêter les suspects habituels : une honte ?** - Pas toujours : en janvier-mai 2016, les homicides explosent de + 62%, les fusillades de + 60% à Chicago (2,7 m. d'habitants) ville où la police confisque de 150 à 200 armes de poing par semaine, plus qu'à New York et Los Angeles réunis (les deux métropoles américaines majeures, Chicago est la troisième). Une enquête identifie les 1 400 morts ou blessés de ces fusillades : la plupart sont des gangsters que la criminologie contemporaine nomme «prédateurs violents» ; des «suspects habituels» au plein sens du terme - à qui le fait d'avoir été auparavant incarcérés aurait sans doute sauvé la vie - ou la santé.

131

• **Criminologie : laxisme, autorité**⁶

• **Instruments judiciaires délaissés** - Depuis 2002, le Code pénal comprend un article 227-17 qui punit de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende «le fait, par le père ou la mère, de se soustraire sans motif légitime à des obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité [nous soulignons] ou l'éducation de son enfant mineur». Or cette loi, qui réglerait le cas des mineurs errant de nuit dans les rues, sans besoin d'arrêté ou de décret local ou municipal, n'est presque jamais appliquée par les magistrats, quoi qu'encore renforcés en 2007 par une loi (du 5 mars) sur la prévention de la délinquance instituant dans son article 9 un Conseil des droits et devoirs des familles très complet.

Rien de cela ne sert à prévenir ou réprimer la délinquance juvénile, et moins encore dans les quartiers et cités hors-contrôle, où d'usage, la jeunesse est laissée à l'abandon, au contact de bandes criminelles et/ou d'islamistes fanatisés.

- *Laisser une «deuxième chance» aux criminels ou les sanctionner d'emblée ?* - Enquête de la police de Chicago (CPD) en novembre 2017. Elle porte sur 200 individus poursuivis pour homicide (entrepris ou réussi). 133 ont déjà été arrêtés par CPD auparavant, en moyenne deux fois - certains, 20 fois ! 74 d'entre eux ont déjà été interpellés pour violences avec arme. Ce, sur le seul ressort du CPD - ces malfaiteurs peuvent en avoir fait autant ou pire, ailleurs aux Etats-Unis.

132

Autre étude du CPD, portant sur une autre cohorte de malfaiteurs, arrêtés à Chicago pour homicide, ou (un cran en dessous) usage criminel d'une arme à feu ; en moyenne, tous ont 12 interpellations antérieures ; 20% de la cohorte, plus de 20.

Autre étude, celle-ci criminologique, de l'Université de Chicago, portant sur des individus arrêtés pour homicide, ou usage criminel d'une arme à feu :

- 90% ont déjà été interpellés,
- 50%, déjà condamnés pour crime violent,
- 40%, pour port d'arme illicite.

Enfin, étude fédérale (*Department of Justice, statistics*) portant sur les 75 comtés les plus peuplés des Etats-Unis : 53% des assassins ont déjà été auparavant condamnés pour un crime sérieux.

Que faire de ces meurtriers en série ? Leur donner indéfiniment des secondes... troisièmes... chances ? Ou les mettre pour de bon hors d'état de nuire ?

- **Californie et Pacific North-West, laxisme urbain, laxisme judiciaire**

- *La ville de Seattle*, dont la mairie est libérale-libertaire, est toujours plus envahie par les SDF, de véritables bidonvilles y poussent comme des champignons. Au même moment (hasard ?) la ville subit une poussée violente de la toxicomanie aux opioïdes et des surdoses mortelles.

- *San Francisco*, vitrine du *high-tech*, à l'orée de la Silicon Valley est pire : ses rues jonchées de déjections humaines et de seringues usagées. Sur 153 pâtés de maisons inspectés, on trouve 41 seringues de toxicomanes et 96 étrons. Des malades mentaux et vagabonds agressifs hantent le centre-ville. Pour un professeur de médecine à la (fort progressiste) université de Berkeley, spécialiste des maladies infectieuses, les rues de San Francisco sont plus sales et infectées que celles de certains bidonvilles du Tiers-Monde.

- *Pour la Californie entière* : en 2014, un bienséant référendum (proposition 47, *Californians for safety and justice*) réduit les peines pour possession de stupéfiants, vols, vols à la tire, vols d'identité, recel de vol, non-provision ou falsification de chèques. Devenues de simples délits (*misdemeanor*) ces infractions n'entraînant plus la prison. Selon le *Public Policy Institute*, (les partisans de la loi parlent de «coïncidence») la criminalité violente a augmenté depuis de 13%. Aussi, les vols avec effraction dans un véhicule (infraction typique des gangs juvéniles) : + 9% de 2014 à

2016 (135 de ces vols/100 000 habitants). Depuis, signalent encore les commerçants, les toxicomanes volent impunément.

• **Grand Londres : laxisme face aux armes blanches** - Dans cette métropole, la majorité des condamnés pour violences par arme blanche ne va pas en prison et reçoit un simple «avertissement». La minorité incarcérée l'est en moyenne pour 7,5 mois. (Interpellations pour comportement violent et port d'arme blanche en 2017 : 20 982 ; incarcérations : 7 628 individus, 36% du total, dont 14% de mineurs). En Ecosse, depuis que la peine moyenne pour cette infraction est montée à 15 mois, on constate la chute verticale du nombre des interpellés avec arme blanche. CQFD.

• **Ecosse : fermeté intelligente à Glasgow** - En 2010 l'organisation mondiale de la santé (OMS) qualifie Glasgow de «capitale européenne des homicides». La plupart des morts sont des membres de gangs rivaux, tués à l'arme blanche. Or depuis (2004-2017) les admissions pour blessure à l'arme blanche des hôpitaux de Glasgow ont baissé de - 65% quand plus récemment (2014-2017) Les crimes à l'arme blanche (blessures, homicides, etc.) explosaient de + 54% dans l'ensemble Angleterre + pays de Galles (L'Ecosse et l'Ulster font statistiques à part). Que s'est-il passé ? En 2006 la police de Glasgow crée une *Violence reduction Unit*, modèle repris depuis par les autres polices urbaines d'Ecosse.

- D'abord, la police obtient un durcissement pénal et multiplie les arrestations et fouilles de suspects, bandits juvéniles, etc. La peine moyenne pour possession d'arme blanche *triple* alors notamment (15 mois fermes, comme vu plus haut).

- L'ordre rétabli, la police lance une prévention ciblée (toxicomanie, familles à grossesses précoces et violences familiales, etc.), dans les zones hors-contrôle de Glasgow East-End.

Dès 2007, les homicides à Glasgow baissent de moitié - à la joie des contribuables car selon les officiels écossais, le coût sociétal total d'un seul homicide dépasse les 2 millions d'euros.

• **High Point (Caroline du Nord) une lutte intelligente contre les dealers** - Il s'agit ici du *West-End* de la ville de High Point. La police y lance en 2005 un plan de lutte contre les gangs, les dealers, etc. Objectif : rendre le *West-End* vivable à nouveau. La police y identifie et cible d'abord les *dealers* habituels, qui sont 16, dont trois individus fort agressifs et violents. Partant d'un efficace dossier de renseignement, les trois hommes dangereux sont arrêtés et filent en prison. La police entame avec les 13 autres une discussion type carotte et bâton : on vous aide à vous en sortir - mais si le deal continue, vous rejoignez vos trois complices en prison. Une menace crédible car pour les trois dangereux, la punition a été rapide et certaine. En revanche, la durée de la peine importe moins, pour des individus (*vu plus haut*) concevant mal la profondeur temporelle. Sur les 13 voyous, douze acceptent le marché ; la criminalité baisse nettement pendant quatre ans. Depuis lors sur 2002-2016 : les homicides (peu nombreux) ont un peu baissé à High Point ; les vols à main armée, cambriolages, vols et vols de véhicule ont nettement diminué. Toutes infractions confondues, la moyenne délictuelle/habitant passe de 521 en 2005 à 351 en 2016.

Notes

1. Statistiques criminelles et mesure de la délinquance, Renée Zauberman, Philippe Robert - Electronic Journal for History of Probability and Statistics EHESS, 2011-17 - Alexandre Lacassagne, Statistique criminelle, L'Année Psychologique, 1905, vol. 12 - Histoire & Mesure XXII-2 - 2007 - Déviance, justice et statistique, Bruno Aubusson de Cavarlay - Des compte-rendu à la statistique criminelle, c'est l'unité qui compte (France, XIX^e-XX^e siècles).
2. Daily Mail - 6/06/2018 «Criminals could manipulate their own DNA to avoid detection» - New York Times International - 16/05/2018 «The dangers of do-it-yourself genetics» - New York Times International - 19/05/2015 «Brewed morphine raises concern about regulation».
3. Daily Mail - 7/08/2017 «Teenage brains are not as hardwired for crime as previously thought: scientists claim it is individualistic societies that causes them to rebel» - Sabah - 15/03/2017 «Criminal intentions visible in brain scans, study says» - The Guardian - 13/07/2017 «Brain scans can spot criminals, scientists say» - Ars Technica - 22/05/2016 «Children with weak future planning are more likely to be involved in crime» - Slate - 30/04/2016 «La quête du 'gène du crime' n'est pas finie» - L'Obs - 17/07/15 «Alcool, cocaïne, nicotine... Hommes et femmes réagissent différemment à la drogue».
4. The Economist - 18/08/2018 «Seeking the devil in the details» - Business Insider Nordic - 14/06/18 «Bank robberies declines as Sweden ditches cash - but more people are turning to black market crime instead» - New York Review of Books - 22/08/2016 «Bans on asking job seekers criminal past may backfire» - The Guardian - 25/11/2010 «False memories of sexual abuse lead to terrible miscarriages of justice» - Slate - 27/05/2010 «The Recipe: a cookbook for memories of sexual abuse».
5. New York Review of Books - 24/11/2016 «The war on terror vs the war on poverty» - The Atlantic - 20/06/2016 «Policy exchange - The cultural roots of crime» - The Economist - 4/06/2016 «Predictable policing, a hot summer awaits the city's new police chief» - Terrorism and Political Violence - Vol18 N°1 (2006) - James A. Piazza «Rooted in Poverty? Terrorism, poor economic development and social cleavages» - NBER Working Paper, October 2004 - Alberto Abadie «Poverty, political freedom and the roots of terrorism» - The Journal of Economic Perspectives - vol 17 N°4, fall 2003 - Alan B. Krueger & Jitka Maleckova «Education, poverty and terrorism: is there a causal connection?» - Political Quarterly - August 2002 - Karin von Hippel «The roots of terrorism: probing the myths».
6. The Economist - 25/08/2018 «Cutting edge» - City Journal - 19/06/2018 «Left coast lawlessness progressivism is wrecking cities in the Pacific Northwest» - Fox News - 13/06/2018 - «Theft rise after California reduces criminal penalties» - The Sun - 6/06/2018 «Knife thugs are jailed for just seven months on average - is this why Britain youth feel so confident in carrying a blade?» - City Magazine - 02/2018 «Second, third and fourth chances: at what price?» - The Economist - 24/10/2009 «The Velvet Glove» - Libération - 28/01/2008 «Parents de mineurs délinquants : les juges boudent les sanctions».